



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DELIBERATION n° : 2023/24

**Réunion du 28 mars 2023 à 19h00
Sous la Présidence de M. Yann DUGARD**

Date de convocation : 21/03/2023

Date d'affichage : 21/03/2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Présents : 22

Votants : 25

Présents : Mme Martine BAUDART, Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, M. Pascal COLSON, M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT, Mme Eva DERVIN, M. Marc DESGEORGES, Mme Valentine DION, M. Jean DUCASTEL, M. Yann DUGARD, M. Olivier GODART, Mme Agnès HAUDECOEUR, M. Eric HUET, Mme Nadège GUEILLIOT LAMPSON, M. Christophe LEBON, Mme Marina LESCOUET, Mme Patricia LESUEUR, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, Mme Françoise PAYEN et M. Hubert RENOLLET

Excusés avec pouvoir de vote : M. Laurent MOREAU a donné pouvoir de vote à M. Yann DUGARD ; M. Frédéric MULLER donne pouvoir de vote à Mme Martine BAUDART et Mme Magali ROGER donne pouvoir de vote à M. Dominique CARPENTIER

Secrétaire de séance : Mme Marie-Claude BERGERY

OBJET : CREATION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT POUR L'OPERATION DE RENOVATION URBAINE DE LA PLACE CARNOT

Vu le projet de rénovation urbaine de la place Carnot ;

Considérant que cette opération d'investissement va se dérouler sur une durée prévisionnelle comprise entre les exercices budgétaires 2023 à 2025 ;

Considérant l'intérêt de procéder dans ce cadre à la mise en place d'une autorisation de programme (AP) associée à des crédits de paiements (CP) permettant un pilotage budgétaire correspondant à l'avancée effective de l'opération et donc de l'engagement effectif des dépenses ;

Considérant le montant prévisionnel de l'opération ;

Considérant qu'une AP/CP peut être révisée pour actualiser les crédits de paiement au fil des exercices budgétaires afin de correspondre à la réalité des besoins d'engagement ;

Entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE :

- La création d'une autorisation de programme/crédits de paiement (AP/CP) pour l'opération d'investissement « rénovation urbaine de la Place Carnot » telle que présentée dans le tableau ci-dessous :

AP/CP n°1 - Rénovation urbaine de la place Carnot			
Autorisation de programme	Crédits de paiement		
	2023	2024	2025
2 549 757,76 €	780 000,00 €	1 500 000,00 €	269 757,76 €

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le : 18 avril 2023
Et de sa publication ou notification le : 18 avril 2023

- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives et comptables.
- D'AUTORISER le Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

Le Maire,

Yann DUGARD



La Secrétaire de séance

Marie Claude BERGERY

